



REPUBLIQUE FRANCAISE

**DEPARTEMENT DU CALVADOS
SYNDICAT DES EAUX DU BOCAGE VIROIS**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

Séance du Mercredi 11 DECEMBRE 2024

**AFFAIRES GENERALES
LANCEMENT D'UN MARCHÉ DE FOURNITURE ET LIVRAISON DE PRODUITS
CHIMIQUES POUR LE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE ET DES EAUX USEES
- Délibération n°96/2024**

Date de convocation des Délégués Syndicaux	3 décembre 2024
Date d'affichage	3 décembre 2024
Nombre de Membres dont le Comité Syndical est composé	49
Nombre de Délégués en exercice	49
Nombre de Délégués qui assistaient à la séance	27
Nombre de Procurations	04

L'an deux mil vingt-quatre, le onze décembre, à 17h00, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique, à la salle des fêtes de Roullours - 14500 VIRE NORMANDIE, sous la présidence de Monsieur Francis HERMON, Président.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs ARNAUD Christine, BASYN Dirk, BESSIN Irène, BRISON-VALOGNES Coraline, BROGNIART Frédéric, CATHERINE Pascal, CHANU Hervé, DEBROIZE Pascal, DROULLON Joël, DUVAUX Maryse, FAUDET Olivier, GALLIER Pierre-Henri, GOSSMANN Patrick, HERMON Francis, HEUDE Valérie, LAFOSSE Jean-Marc, LECHERBONNIER Alain, LEFRANCOIS Denis, LELARGE Michel, MALOISEL Gilles, MAROT DECAEN Michel, MARTIN Eric, MURIER Jean-Pierre, RUAULT Jean-Claude, SILLERE Michel, VELANY Guy et WIELGOSIK Frédéric.

Etaient absents excusés : Mesdames et Messieurs ALLEGRE Gilles, BAZIN Lucien, COURTEILLE Jacques, DESMOTTES Nicole, DUFLOT Alain, FERGANT Françoise, HERBERT Jean-Luc, JUS Eric, LETELLIER Nadine et MAINCENT Lyliane.

Etaient absents : Mesdames et Messieurs BENOIST Bernard, CHENEL Fernand, COUPEAUX Alain, DECLOMESNIL Alain, ENGUEHARD Samuel, GOETHALS Corentin, GUETTIER Mickaël, LENOBLE Angélique, LEVERT Joël, RAVENEL Georges, ROBBES Martine et ROSSI Annie.

Procurations : de Monsieur DUFLOT Alain, à Monsieur HERMON Francis, de Madame FERGANT Françoise à Monsieur BROGNIART Frédéric, de Monsieur JUS Eric à Madame BRISON-VALOGNES Coraline et de Madame MAINCENT Lyliane à Monsieur DROULLON Joël.

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut valablement délibérer.

La séance a été déclarée ouverte à 17h14.

Monsieur MARTIN Eric a été nommé secrétaire de séance.

Le fonctionnement des stations de production d'eau potable et des stations d'épuration nécessite l'utilisation de plusieurs produits chimiques.

Monsieur le Président propose de passer un marché de fourniture et livraison de produits chimiques pour les approvisionner et assurer un traitement adapté de l'eau potable et des eaux usées.

Compte tenu du caractère récurrent de ces besoins, il est proposé de conclure un marché pour une durée d'un an, renouvelable trois fois, sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre ans.

La prestation couvrira l'ensemble des besoins de fourniture et de livraison des produits chimiques :

- pour le traitement de l'eau potable, les réactifs principalement utilisés sont le polychlorure d'aluminium ou le chlorure ferrique comme coagulant, la soude, la chaux, le calcaire terrestre et le dioxyde de carbone pour la régulation du pH, le chlore liquide et le chlore gazeux pour la désinfection ;
- pour le traitement des eaux usées, les réactifs principalement utilisés sont le chlorure ferrique et les polymères pour le traitement des boues.

Compte tenu du montant des prestations envisagées, supérieur à 443 000€ HT, une consultation des entreprises sous forme d'un appel d'offres ouvert est envisagée, en application de l'article L2124-2 du Code de la Commande Publique. Cette procédure est soumise aux dispositions des articles R 2124-2 1° et R 2161-2 à R2161-5 du code la Commande Publique.

Elle fera l'objet d'un allotissement comme suit afin de répondre au mieux aux besoins du Syndicat et prendra la forme d'un accord-cadre à bons de commande, sans montant minimum et selon les montants maximum suivants :

Lot n°	Objet	Montant maximal annuel
1	Fourniture de calcaire terrestre concassé	40 000 €
2	Fourniture de chaux hydratée	70 000 €
3	Fourniture de polychlorure d'aluminium	230 000 €
4	Fourniture de chlorure ferrique	60 000 €
5	Fourniture de charbon actif en poudre	50 000 €
6	Fourniture de dioxyde de carbone	50 000 €
7	Fourniture de bouteilles de chlore	40 000 €
8	Fourniture de polymères	90 000 €
9	Fourniture d'hydroxyde de sodium (soude)	70 000 €
10	Fourniture d'hypochlorite de sodium (javel)	20 000 €
11	Fourniture de carbonate de sodium	20 000 €
12	Fourniture d'acide chlorhydrique	5 000 €

Les candidatures seront jugées sur les capacités financières et techniques.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le 17/12/2024

ID : 014-979895364-20241211-DELIB2024_096-DE



Critères	Pondération
1 – Prix (détail quantitatif estimatif non contractuel)	60.0%
2 – Valeur technique	40.0%
2.1 – Organisation de la sécurité d'approvisionnement	15.0%
2.2 – Délai de livraison	15.0%
2.3 – Méthodologie du transport et du dépotage	10.0%

Les crédits nécessaires seront inscrits aux budgets de l'eau potable et de l'assainissement collectif des exercices concernés.

Après délibération, à l'unanimité des présents, les délégués syndicaux :

- **APPROUVENT** les modalités de passation du marché portant sur la fourniture et la livraison de produits chimiques pour le traitement de l'eau potable et des eaux usées ;
- **APPROUVENT** les critères d'attribution de ce marché ;
- **AUTORISENT** le lancement de la consultation de ce marché ;
- **AUTORISENT** le Président ou son représentant à signer les pièces de ce marché ainsi que l'ensemble des pièces afférentes ;
- **DONNENT TOUS POUVOIRS** au Président pour mener à bien la présente délibération.

Fait et délibéré en séance publique les, jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le PRESIDENT
du Syndicat des Eaux du Bocage VIROIS,
Francis HERMON

Certifiée exécutoire après transmission à
La Sous-préfecture de Vire et publication

